

<https://levenissian.fr/18EUR-le-passage-aux-urgences-la-honte>



18Euros le passage aux urgences, la honte !

- Vie politique - Lutttes sociales -



Date de mise en ligne : mardi 3 novembre 2020

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le scandale du "forfait patient urgences" La CGT lance une pétition contre la mise en place d'un forfait payant pour les passages aux urgences sans hospitalisation. Cette disposition marque un nouveau recul pour l'accès au droit à la santé dans un contexte de crise sanitaire et d'explosion de la pauvreté.

Alors que toute notre attention est fixée sur la capacité de notre système de santé à absorber le choc de l'épidémie de coronavirus, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale de 2021(PLFSS), présenté début octobre, prévoit plus de 800 millions d'euros d'économie sur l'hôpital.

Une mesure punitive

Parmi les mesures préconisées, le gouvernement envisage, sans concertation, la création d'une « participation », au « montant forfaitaire » pour chaque passage aux urgences dès lors que celui-ci ne serait pas suivi d'une hospitalisation. Ce forfait, à peine détaillé dans le PLFSS 2021, devrait impacter 80% des patients qui passent par les urgences. Il remplacera l'actuel ticket modérateur laissant à la charge du patient 20 % du coût de ses soins qui seront pris en charge par la complémentaire de santé... enfin pour ceux qui en ont une.

Double peine

Pour les 5% de français qui n'ont pas de complémentaire santé (soit plus de 3 millions de français), cette décision risque d'aggraver un peu plus le renoncement aux soins. Compensant souvent les insuffisances de la médecine de ville, les urgences hospitalières étaient, jusqu'alors, la garantie d'être soigné quel que soient ses moyens. Cette disposition crée un nouvel obstacle à l'accès aux soins et rogne un peu plus sur le principe de solidarité de la Sécurité sociale.

Mauvaise réponse à un vrai problème

Mais les malades ne peuvent être rendus responsables du manque de médecins de ville ou de recours possibles à des soins de proximité qui les obligent à se rendre dans les services d'urgence. C'est pourquoi, pour la CGT « le gouvernement doit renoncer à ce projet scandaleux ». C'est dans ce sens que la CGT a lancé une pétition contre la mise en place du "forfait urgences" à faire signer et à partager avec les salariés et les usagers.